

**COVID 19 : En publiant un guide en ligne à destination des établissements et services sociaux, médico-sociaux, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes réaffirme « l'impératif éthique et légal d'associer les personnes concernées à l'élaboration des mesures de réorganisation »**

Avec le guide [« Pour une gestion de crise humaine et participative »](#), l'Union régionale propose aux responsables d'établissements et services sociaux ou médico-sociaux (ESMS) un outil pratique pour mettre en œuvre une participation effective des personnes accueillies et de leurs proches aux décisions de réorganisation qu'il est nécessaire de prendre en temps de crise sanitaire.

Restriction des visites, réorganisation de l'usage des lieux communs, interruption ou réduction des activités culturelles, éducatives, de loisirs, modification du fonctionnement des équipes de professionnels, changements majeurs de rythme, d'horaires dans l'organisation de la journée... Alors que s'ouvre une nouvelle période de confinement, les usagers et proches des usagers des établissements et service sociaux et médico-sociaux sont confrontés à un nouveau bouleversement de leur quotidien.

Parce que certains sont particulièrement fragiles du fait de leur âge, avancé ou jeune, du fait d'une situation de handicap ou d'une maladie, ces changements peuvent avoir des conséquences graves. Ils peuvent rompre un équilibre et conduire à des ruptures brutales ou, plus insidieusement, à des phénomènes de glissement.

*« Nous réaffirmons avec force l'impératif éthique et légal d'associer les personnes concernées à l'élaboration des mesures de réorganisation pour en prévenir ou en réduire l'impact sur leur quotidien. Dans chaque établissement, dans chaque service social ou médico-social, mobilisons le **Conseil de la vie sociale** : c'est au cœur de ses attributions »*

*François BLANCHARDON, Président France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes*

Composé de représentants des résidents, de leurs proches et représentants légaux, de représentants des personnels et de la direction, le Conseil de la vie sociale « donne son avis et peut faire des propositions sur toute question intéressant le fonctionnement de l'établissement » (article D311-15 du Code de l'action sociale et des familles).

Le guide intitulé « Pour une gestion de crise humaine et participative » est diffusé en ligne ce Jeudi 5 novembre par France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes. Destiné à soutenir les responsables d'établissements et services dans la construction d'une démarche de concertation, il a été élaboré par des élus issus d'associations représentant des usagers concernés et enrichi des retours de plusieurs directeurs d'établissements médico-sociaux.

**Pour télécharger le guide : [> Cliquez ici <](#)**

**France Assos Santé (Auvergne-Rhône-Alpes) ? Une voix pour toutes et tous !**

France Assos Santé est l'organisation de référence pour représenter les patients et les usagers du système de santé et défendre leurs intérêts. Elle fédère les associations « agréées » des usagers du système de santé. Il s'agit d'associations - telles que la Ligue contre le cancer, APF-France Handicap, l'UFC Que choisir, l'Union nationale des associations familiales (UNAF)... - qui rassemblent des personnes ayant une expérience spécifique du système de santé en raison de leur pathologie ou situation de vie et apportent leur savoir expérientiel pour améliorer le système de santé. Elles constituent en cela une ressource importante pour les particuliers comme pour la société.

France Assos Santé est le « nom de marque » de l'Union nationale des associations agréées des usagers du système de santé (UNAASS) dont la création procède de la loi de santé du 26 janvier 2016. Sur la région, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes regroupe près de 140 associations d'usagers de la santé (Fédération APAJH, UNAFAM, URAPEI, CLCV), plus fortes ensemble pour promouvoir la solidarité du système de santé. Elle permet que s'exprime la vision des usagers sur les problématiques de santé : elle leur offre une voix puissante, audible et faisant la synthèse des différentes sensibilités afin de toujours viser au plus juste de l'intérêt commun.

**Contact presse : Adrien DELORME adelorme@france-assos-sante.org / 06 47 86 47 19.**